

Les régimes présidentiels, plus démocratiques ?

Par **maumau**, le 12/01/2019 à 16:43

(Etant un sujet SciencesPo je ne savais pas vraiment dans quel forum classer cette discussion)

Bonjour,

Le titre est assez implicite donc je vais reformuler. Je dois traiter un sujet pour répondre à une controverse scientifique en politique comparée mais je peine à dégager des arguments en faveur de ce dernier.

Voici le sujet:

Les régimes présidentiels sont plus démocratiques que les régimes parlementaires.

Après avoir cogiter quelques temps sur ce sujet je ne parviens à dégager une problématique convenable et des arguments permettant d'affirmer ce sujet.

Pourriez-vous m'apporter des idées?

Vous étant très reconnaissante par avance, je vous souhaite une bonne après midi !

Par **LouisDD**, le 12/01/2019 à 17:23

Salut

J'ai déplacé le sujet dans la section droit constitutionnel qui me semble appropriée pour un tel sujet.

L'énonciation que vous faites du sujet est elle la forme exacte ? (L'affirmation selon laquelle le régime présidentiel est plus démocratique)

Dans l'affirmative, le sujet implique de débattre de l'exactitude de l'affirmation. Cela passera nécessairement par une bonne exposition du système parlementaire avec l'exposition des avantages et des correctifs que les régime présidentiels met en place. Une critique sera cependant la nuance, car je suppose que le régime présidentiel présente lui aussi ses faiblesse côté démocratie.

Je ne suis pas sûr qu'il soit opportun d'élargir en décrivant un système qui serait plus démocratique que les deux régimes évoqués, s'en tenir à ces derniers me semble déjà pas

mal et évitera probablement le hors sujet.

Quant à donner une portée de sciences politiques au sujet je ne suis pas en mesure d'aider, j'ai donné ici les grands axes d'études juridiques, à savoir comparé les systèmes dans leur théorie puis d'apporter des nuances selon la pratique ou la théorie elle même.

A plus

Par **maumau**, le **12/01/2019** à **17:31**

Merci beaucoup pour cette réponse. Le but de l'exercice est de débattre sur ce sujet dans ma position d'argumenter en faveur donc dire que le régime présidentiel est plus démocratique que le régime parlementaire. Bien sûr lui aussi a ses faiblesses mais j'ai peur, en nuanciant mon propos, de trop me détacher de ma position. En fait nous avons 10 mn pour exposer nos arguments POUR. C'est pourquoi dans ce cas je ne sais comment exposer le système parlementaire sans trop partir dans un débalage argumentatif ?

Par **LouisDD**, le **13/01/2019** à **11:04**

Dans ce cas on commence par exposer le point moins démocratique du régime parlementaire pour expliquer que le régime présidentiel est plus démocratique car...

Dans l'art de convaincre je pense que mettre en exergue les défauts d'abord pour ensuite apporter son point de vue sur ce qu'il y a de mieux ça permet de rester sur l'argument invoqué et non de rester sur l'envie de contester/défendre le régime parlementaire s'il était évoqué en dernier...

Un schéma tel que le régime présidentiel est plus démocratique sur X point par rapport au régime parlementaire car... dont s'ensuit un raisonnement exposant d'abord le fonctionnement de X dans le régime parlementaire pour montrer que X est plus démocratique dans le régime présidentiel respecte bien l'ordre du sujet et votre position favorable à l'affirmation du sujet.

A plus